

Les 5 volleyeurs cubains condamnés pour viol en Finlande présentent un recours en cassation



La Havane, 28 oct. (RHC/JIT).- Les 5 volleyeurs cubains condamnés pour viol en Finlande ont présenté un recours en cassation.

Ariel Sainz, président de la Fédération cubaine de Volley-ball, a déclaré à la télévision nationale que les arguments de la défense sont en cours d'analyse avec les avocats de la victime et du ministère public. Ceux-ci bénéficient d'un délai de 30 jours pour présenter leurs critères devant la cour d'appel.

Ariel Sainz a précisé que pendant ce temps les joueurs cubains disposeront de l'assistance consulaire et juridique garantie depuis leur arrestation ainsi que de l'appui de la Fédération cubaine de volley.

Il leur a rendu visite à plusieurs reprises « pour pouvoir leur donner des conseils à chacune des étapes du procès » et échangé des vues avec les avocats qui assurent la défense de chacun d'entre eux.

Quatre des joueurs impliqués ont écopé de cinq ans de prison: le capitaine de 27 ans, Rolando Cepeda Abreu, et ses coéquipiers Abrahan Alfonso Gavilan, 21 ans, Ricardo Calvo Manzano, 19 ans, et Osmany Uriarte Mestre, 21 ans.

Luis Sosa Sierra, 21 ans, a été condamné à 3 ans et demis de prison.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/deportes/110282-les-5-volleyeurs-cubains-condamnes-pour-viol-en-finlande-presentent-un-recours-en-cassation>



Radio Habana Cuba